

## DÉLIBÉRATION

### Du Conseil d'Administration

### De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du mardi 14 mars 2024

---

#### Délibération n° 2024-03-06

##### Point 7 : Point d'avancement sur le projet d'élaboration d'une formation d'ingénieur par apprentissage

Le Conseil d'Administration prend connaissance de l'avancement du projet d'élaboration d'une formation par apprentissage au sein de l'établissement et notamment des points suivants :

- L'articulation du projet apprentissage avec les projets de « transition écologique et développement soutenable », de « transformation de la maquette pédagogique du diplôme » et « d'approche par compétences ».

- L'organisation de la méthodologie de projet.

- Les actions identifiées à mener : 10 actions identifiées dont 5 en cours.

- Le planning du projet (version simplifiée du Gantt).

Suite à cette présentation, il est demandé aux administrateurs de se prononcer sur le décalage d'un an de la date prévisionnelle d'ouverture de la formation d'ingénieur chimiste par apprentissage à la rentrée 2026, avec un audit de la Cti en 2025.

**Les membres du conseil d'administration décident, à la majorité, d'autoriser le décalage de la date prévisionnelle d'ouverture de la formation d'ingénieur chimiste par apprentissage à la rentrée 2026.**

---

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 24

Présents : 19

Représentés : 5

Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 22

Visa de la présidente

Patricia FOMPEYRINE



**Délibération adoptée**

Document(s) en annexe au présent extrait : PPT Présenté en séance

Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le : 20 mars 2024